Bayer Environmental Science

Rovral® Green GT

FLOWABLE FUNGICIDE/FONGICIDE EN PÂTE FLUIDE

GROUP/GROUPE	2	FUNGICIDE/FONGICIDE

NET CONTENTS/CONTENU NET: 10 L

For control of
Brown Patch, Fusarium Patch, Dollar Spot, Leaf Spot, Snow Moulds and Melting Out in Turf

COMMERCIAL

GUARANTEE: IPRODIONE ..... 240 g/L
REGISTRATION NO. 24379
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

In case of spills, poisoning, or fire, telephone emergency response number 1-800-334-7577 (24 hours a day).

Pour l'éradication
de la plaque brune, la plaque fusarienne, de la tache en dollar, de la tache des feuilles, des moisissures des neiges et de la fonte helminthosporienne dans le gazon

USAGE COMMERCIAL

GARANTIE: IPRODIONE ..... 240 g/L
Nº D'ENREGISTREMENT : 24379
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

Bayer CropScience Inc.*
Suite 100, 3131 114th Avenue S.E.
Calgary, Alberta T2Z 3X2
Telephone: 1-888-283-6847

*Bayer Environmental Science
A Business Group of Bayer CropScience
ROVRAL® is a registered trademark of Bayer.

BES 152361 05/03

*Bayer Environmental Science
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience
ROVRAL® est une marque déposée du Bayer.

USE RESTRICTION:

Do not store ROVRAL GREEN GT near feed and foodstuffs. Thoroughly clean application equipment after use. Do not contaminate domestic or irrigation waters.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
AVOID CONTACT WITH SKIN AND EYES.
Wear protective gloves and coveralls when handling ROVRAL GREEN GT.
Wash hands and exposed skin thoroughly after handling the concentrate and after application.
May be harmful if inhaled.
AVOID WORKING IN SPRAY MIST.

FIRST AID:

Remove patient from contaminated area. Remove contaminated clothing. Keep patient warm, comfortable, at rest.
In case of eye contact: Irrigate with water for 15 minutes. Get medical attention.
In case of skin contact: Wash exposed skin with soap and water.
In case of ingestion: This product contains petroleum distillates. If ingested, DO NOT induce vomiting. If patient is conscious, wash out mouth. If breathing stops, start artificial respiration. Get medical attention or contact a poison control center IMMEDIATELY. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Treat symptomatically.

STORAGE CONDITIONS:

Protect from frost.

DISPOSAL:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO BUYER:

Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.

NOTICE TO USER:

This control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.

DIRECTIONS FOR USE:

DO NOT APPLY BY AIR.

MIXING:

For application using field, or other large sprayers, put one half the required water volume in the tank; add ROVRAL GREEN GT and agitate; add the remainder of the water while continuing to agitate. For use through knapsack or small sprayers, first stir the required amount of ROVRAL GREEN GT with water in a bucket, add this suspension to the partly filled spray tank, then add the remainder of the water.
Ensure mixing is complete and agitate thoroughly before each application and continue to agitate during spraying. A prepared spray mixture should be used as soon as possible in the same day, especially if the water used for mixing is alkaline (greater than pH of 7).

ROVRAL GREEN GT should not be mixed with other pesticides, adjuvants or fertilizers.

APPLICATION IN TURF:

ROVRAL GREEN GT is formulated for use on turf. It is recommended for the control of brown patch, dollar spot, leaf spot, melting out, snow moulds (pink and grey) and fusarium patch. ROVRAL GREEN GT is effective as a preventive spray. ROVRAL GREEN GT will also halt the spread of these diseases if they are already established. Ensure that the area to be treated is covered uniformly. Apply the required amount of ROVRAL GREEN GT in not less than 8 litres of water per 100 m^2. When treating golf greens, always treat aprons and fairway approaches. Avoid mowing for ten hours after application. ROVRAL GREEN GT is best applied in the morning or evening. Application in the heat of the day may cause temporary yellowing of the turf.

BROWN PATCH CONTROL:

Apply ROVRAL GREEN GT at the first sign of brown patch (*Rhizoctonia solani*). Repeat applications may be used at a 14-21 day spray interval throughout the season, or as needed. Under severe disease pressure, use the higher rate and the shorter interval. To assist in disease management, it is recommended that ROVRAL GREEN GT be alternated with other fungicides in a brown patch control program to reduce the possibility of the development of disease resistance.

Dose Rate: 125 - 250 mL/100 m^2. Minimum control period - 14 days.

DOLLAR SPOT CONTROL:

Apply ROVRAL GREEN GT at the first sign of dollar spot (*Sclerotinia homeocarpa*). Repeat applications may be made as required however, ROVRAL GREEN GT should be alternated with other fungicides in a dollar spot control program to reduce the possibility of the development of disease resistance.

Dose Rate: 62 mL/100 m^2. Minimum control period - 21 days.

LEAF SPOT, MELTING OUT CONTROL:

Apply ROVRAL GREEN GT at the first sign of leaf spot, melting out (*Drechslera poae, Bipolaris sorokiniana*). Repeat applications 2 or 3 times in the early spring at a 14-21 day spray interval or as needed. Under severe disease pressure use the shorter spray interval. To assist in disease management, it is recommended that ROVRAL GREEN GT be alternated with other fungicides in a leaf spot control program to reduce the possibility of the development of disease resistance.

Dose Rate: 125 mL/100 m^2. Minimum control period - 14 days.

SNOW MOULD CONTROL:

Apply ROVRAL GREEN GT as a preventive treatment for pink snow mould (*Microdochium nivale*) and grey snow mould (*Typhula spp.*) in late fall or early winter just before the ground freezes or before the first snowfall.

Pink Snow Mould: Use 250 - 375 mL of ROVRAL GREEN GT per 100 m^2, applied in a water volume of 8 to 10 L/100 m^2. Use the higher rate where severe disease pressure is anticipated or if disease is present at time of application.

Grey Snow Mould: Use 375 mL of ROVRAL GREEN GT per 100 m^2, applied in a water volume of 8 to 10 L/100 m^2.

NOTE: Application of excessive amounts of nitrogen fertilizer producing lush turf growth late in the fall may increase susceptibility of the turf to snow mould diseases and, as a result, decrease the effectiveness of ROVRAL GREEN GT.

FUSARIUM PATCH CONTROL (*Microdochium nivale*):

Use 185 mL of ROVRAL GREEN GT per 100 m^2 applied in a water volume of 8 to 10 L/100m^2 in the fall or spring on a preventative basis when cool and wet conditions exist for disease development. Repeat application in 3 to 4 weeks. In areas of snow cover, apply Pink Snow mould rate before permanent snow cover.

Dose Rate: 185 mL/100 m^2.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance management, please note that ROVRAL GREEN GT contains a Group 2 fungicide. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to ROVRAL GREEN GT and other Group 2 fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay fungicide resistance:

- Where possible, rotate the use of ROVRAL GREEN GT or other Group 2 fungicides with different groups that control the same pathogens.
- Use tank mixtures with fungicide from a different group when such use is permitted.
- Fungicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated fungal populations for resistance development.
- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another fungicide with a different target site of action, if available.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens
- For further information and to report suspected resistance, contact Bayer CropScience Inc. at 1-888-283-6847 or via the internet at www.bayercropscience.ca.

RESTRICTION :
Ne pas entreposer ROVRAL GREEN GT à proximité de nourriture de consommation animale et de denrées. Nettoyer à fond l'équipement d'application après l'emploi. Ne pas contaminer l'eau domestique ou d'irrigation.

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
ÉVITER TOUT CONTACT DU PRODUIT AVEC LA PEAU ET LES YEUX.
Lors de la manipulation de ROVRAL GREEN GT, porter une combinaison et des gants.
Laver soigneusement les mains et la peau exposées après l'usage du concentré et après l'application.
L'inhalation du produit peut être nocive.
ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION.

PREMIERS SOINS :
Éloigner la victime de l'endroit contaminé, enlever les vêtements contaminés. Garder la victime au chaud, bien installée et au repos.
En cas de contact avec les yeux : Rincer à grande eau pendant 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.
En cas de contact avec la peau : Laver la peau exposée au savon et à l'eau.
En cas d'ingestion : Ce produit contient des distillats du pétrole. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Si la victime est consciente, rincer la bouche. Si la respiration cesse, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux ou communiquer avec un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE : Craint le gel.

ÉLIMINATION :
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la régle mentation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'ACHETEUR :
La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette, de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI :

NE PAS APPLIQUER PAR AVION.

PRÉPARATION :

Pour pulvériser avec des applicateurs agricoles ou d'autres grands pulvérisateurs, verser la moitié du volume d'eau requis dans le réservoir. Ajouter ROVRAL GREEN GT et agiter; ajouter le reste d'eau tout en agitant. Pour appliquer à l 'aide d'un pulvérisateur à dos ou de petits pulvérisateurs, mélanger d'abord la quantité requise de ROVRAL GREEN GT avec de l'eau dans un seau, ajouter la suspension dans le réservoir partiellement rempli, puis ajouter le reste d'eau. S'assurer que le mélange est complet et bien agiter avant chaque application et continuer l'agitation pendant la pulvérisation. La solution de pulvérisation doit être utilisée dès que possible le jour même, en particulier si l'eau utilisée pour la préparation est alcaline (pH supérieur à 7).

ROVRAL GREEN GT ne doit pas être mélangé avec d'autres pesticides, adjuvants ni engrais.

APPLICATION SUR LE GAZON :

ROVRAL GREEN GT est formulé spécialement pour le gazon. Le produit est recommandé pour l'éradication de : la plaque brune, la plaque fusarienne, la tache en dollar, la tache des feuilles, les moisissures de neiges (rose et grise) et la brûlure helminthosporienne. ROVRAL GREEN GT est efficace comme traitement préventif. ROVRAL GREEN GT interrompt également la propagation de ces maladies si elles sont déjà établies. S'assurer que la surface à traiter est pulvérisée uniformément. Appliquer la quantité requise de ROVRAL GREEN GT dans au moins 8 litres d'eau aux 100 m^2. Pour les verts de golf, toujours traiter les bordures de verts et les allées en périphérie. Éviter de tondre le gazon dans les dix heures suivant l'application. ROVRAL GREEN GT s'applique de préférence le matin ou le soir. L'application en plein milieu de la journée risque de causer le jaunissement temporaire du gazon.

ÉLIMINATION DE LA PLAQUE BRUNE :

Appliquer ROVRAL GREEN GT dès les premiers signes de plaque brune (*Rhizoctonia solani*). Répéter le traitement à intervalles de 14 à 21 jours tout au long de la saison, ou au besoin. En cas d'infestation grave, utiliser la dose élevée et l'intervalle court. Pour favoriser la gestion de la maladie, il est recommandé d'utiliser ROVRAL GREEN GT en alternance avec d'autres fongicides, dans le cadre d'un programme d'éradication de la plaque brune, afin de réduire le risque de développement de la résistance à la maladie.

Dose d'emploi : 125 - 250 mL/100 m^2; période d'éradication minimale : 14 jours

ÉLIMINATION DE LA TACHE EN DOLLAR :

Appliquer ROVRAL GREEN GT dès les premiers signes de tache en dollar (*Sclerotinia homeocarpa*). Répéter le traitement au besoin; toutefois, ROVRAL GREEN GT doit être utilisé en alternance avec d'autres fongicides, dans le cadre d'un programme d'éradication de la tache en dollar, afin de réduire la risque de développement de la résistance à la maladie.

Dose d'emploi : 62 mL/100 m^2; période d'éradication minimale : 21 jours

ÉLIMINATION DE LA TACHE DES FEUILLES ET DE LA FONTE HELMINTHOSPORIENNE :

Appliquer ROVRAL GREEN GT dès les premiers signes de tache des feuilles et de brûlure helminthosporienne (*Drechslera poae, Bipolaris sorokiniana*). Répéter le traitement 2 ou 3 fois au début du printemps, à intervalles de 14 à 21 jours ou au besoin. En cas d'infestation grave, utiliser l'intervalle de pulvérisation court. Pour favoriser la gestion de la maladie, il est recommandé d 'utiliser ROVRAL GREEN GT en alternance avec

d'autres fongicides, dans le cadre d'un programme d'éradication de la tache des feuilles, afin de réduire le risque du développement de la résistance a la maladie.

Dose d'emploi : 125 mL/100 m^2; période d'éradication minimale : 14 jours

ÉLIMINATION DES MOISISSURES DES NEIGES :

Appliquer ROVRAL GREEN GT comme traitement préventif pour éliminer la moisissure rose des neiges (*Microdochium nivale*) et la moisissure grise des neiges (*Typhula spp.*) à la fin de l'automne ou au début de l'hiver, tout juste avant que le sol gèle ou avant les premières chutes de neige.

Moisissure rose des neiges : Utiliser 250 à 375 mL de ROVRAL GREEN GT aux 100 m^2, dans un volume d'eau de 8 à 10 L/100 m^2. Utiliser la dose plus élevée lorsqu'on anticipe une infestation grave ou que la maladie est présente au moment de l'application.

Moisissure grise des neiges : Utiliser 375 mL de ROVRAL GREEN GT aux 100 m^2, dans un volume d'eau de 8 à 10 L/100 m^2.

NOTE : L'application à la fin de l'automne de quantités excessives d'engrais azoté favorisant un gazon dense accroît la sensibilité du gazon aux moisissures des neiges et, par conséquent, réduit l'efficacité de ROVRAL GREEN GT.

ÉLIMINATION DE LA PLAQUE FUSARIENNE (Microdochium nivale) :

Utiliser 185 mL de ROVRAL GREEN GT aux 100 m^2 dans un volume d'eau de 8 à 10 L/100 m^2, à l'automne ou au printemps, comme traitement préventif, lorsque le temps frais et humide favorise le développement de la maladie. Répéter le traitement au bout de 3 ou 4 semaines. Dans les régions de neige, appliquer la dose requise pour contrer la moisissure rose des neiges avant l'enneigement permanent.

Dose d'emploi : 185 mL/100 m^2

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Pour de la gestion de la résistance, veuillez noter que ROVRAL GREEN GT contient un fongicide du Groupe 2. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à ROVRAL GREEN GT et à d'autres fongicides du Groupe 2. Une perte graduelle ou totale du degré d'éradication peut se produire avec le temps si ces fongicides sont utilisés à répétition dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides/bactéricides :

- Dans la mesure du possible, utiliser ROVRAL GREEN GT ou d'autres fongicides du Groupe 2 en alternance avec ceux de groupes différents capables d'éradiquer les mêmes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en réservoir comprenant un fongicide d'un groupe différent, lorsqu'un tel usage est permis.
- Les fongicides doivent être utilisés en suivant un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) qui prévoie le dépistage et la tenue de dossiers et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes d'éradication chimiques.
- Contrôler les populations de parasites traitées afin de déceler toute manifestation de résistance.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'emploi. Cesser l'utilisation de ce produit et utiliser un autre fongicide présentant un site d'action ciblé différent, s'il existe.

- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement à des cultures et à des pathogènes précis.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec des représentants Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à www.bayercropscience.ca.